



## Règlement facture de travaux de ravalement

-----  
Par Gary78160

J'ai fait faire la ravalement d'une maison de vacances pour un montant de 13000?. J ai constaté en regardant une photo que m' a envoyé le peintre qu'il avait pris la décision sans me demander mon avis de peindre en bleu les grilles de protection des fenêtres qui étaient peintes en noir. Je lui est téléphoné pour lui faire part de mon étonnement et lui demander de les repeindre en noir. Il ne semble pas décider.

Que puis- je exiger ? Puis-je déduire 1000 ? du règlement de la facture en précisant que ce solde sera réglé lorsque les grilles seront repeintes ?

Merci d'avance pour vos conseils .